



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **18 avril 2011**

Délibération n° 2011-2153

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Extension du réseau et raccordement d'équipements du poste de commandement régulation et du poste de commandement (PC) bornes sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 avril 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Ferraro), Arrue (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Besson (pouvoir à M. Fournel), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Julien-Laferrière (pouvoir à Mme Dubos), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), M. Balme, Mme Cardona (pouvoir à M. Léonard), M. Kabalo (pouvoir à M. Goux), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Vesco, Giordano, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, M. Pili.

Séance publique du 18 avril 2011**Délibération n° 2011-2153**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Extension du réseau et raccordement d'équipements du poste de commandement régulation et du poste de commandement (PC) bornes sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché d'extension du réseau et raccordement d'équipements du poste de commandement régulation et du poste de commandement (PC) bornes sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon pour l'année 2012 et, éventuellement, 2013, 2014 et 2015, par reconduction expresse pour un montant maximum de 6 400 000 € HT soit 7 654 400 € TTC sur 4 ans.

Le système Criter est un système centralisé d'information et de commande qui offre les services suivants :

- la supervision technique des équipements raccordés (retour de pannes, résorption de dysfonctionnements, etc.) pour maintenance,
- la régulation du trafic,
- l'information des bénéficiaires en temps réel sur les conditions de déplacement au sein de l'agglomération,
- le contrôle de l'accès aux zones piétonnes par commande de bornes escamotables,
- l'historisation des fonctionnements réels des carrefours à feu et restitution à la demande pour maintenance, suivi et optimisation du fonctionnement, notamment des mécanismes de priorité absolue du tramway,
- l'historisation de données de trafics pour connaissances des trafics et amélioration de leurs gestions.

Ces services sont possibles en raccordant au système central des contrôleurs de feux, des caméras, des panneaux à messages variables (PMV), etc.), au travers d'un réseau informatique. Ce marché fixe le cadre d'achat nécessaire pour le raccordement de nouveaux équipements et les extensions du réseau Criter, afin d'améliorer les services rendus en terme de couverture du territoire de l'agglomération et en terme de qualité.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de un an reconductible de façon expresse trois fois une année. Il comporterait un engagement de commande annuel minimum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC et maximum annuel de 1 600 000 € HT, soit 1 913 600 € TTC et minimum de 1 600 000 € HT, soit 1 913 600 € TTC et maximum 6 400 000 € HT, soit 7 654 400 € TTC sur 4 ans.

Le présent rapport concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer le marché conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour les prestations d'extension du réseau et raccordement d'équipements du poste de commandement régulation et du poste de commandement (PC) bornes sur le territoire de la Communauté urbaine pour l'année 2012 et éventuellement 2013, 2014 et 2015.

2° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

3° - Autorise monsieur le Président à signer le marché à bons de commande et tous les actes contractuels afférents ayant pour objet les prestations d'extension du réseau et raccordement d'équipements du poste de commandement régulation et du poste de commandement (PC) bornes sur le territoire de la communauté urbaine pour un montant annuel minimum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC et maximum de 1 600 000 € HT, soit 1 913 600 € TTC et minimum de 1 600 000 € HT soit 1 913 600 € TTC et maximum de 6 400 000 € HT, soit 7 654 400 € TTC sur 4 ans.

4° - Les dépenses au titre de ce marché seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - sections de fonctionnement et d'investissement - exercice 2012 et éventuellement 2013, 2014 et 2015.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 avril 2011.